



## AUX ABORDS D'UN CHANTIER, PENSEZ D'ABORD À LA SÉCURITÉ!

- Respectez la signalisation, la limite de vitesse et les indications des signaleurs;
- Évitez les distractions au volant;
- Faites preuve de patience et de respect envers les travailleurs.

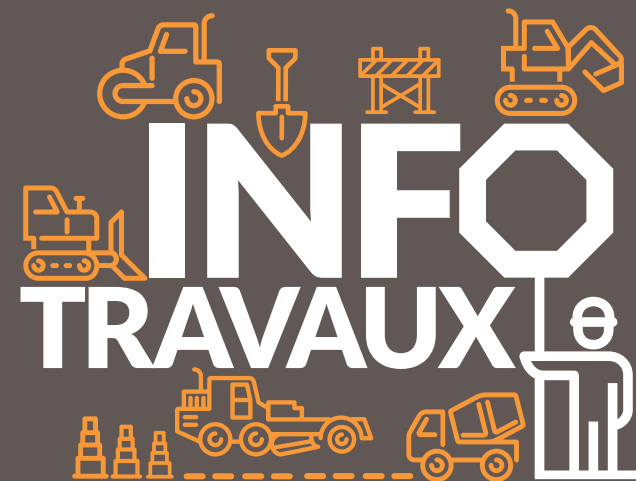
POUR PLUS  
D'INFORMATION :  
[VSJ.CA/INFO-CHANTIERS](http://VSJ.CA/INFO-CHANTIERS)  
450 569-5000



**Merci** de votre  
collaboration  
pendant les travaux



Abonnez-vous  
au service d'alertes  
afin de recevoir  
les avis importants!  
[vsj.ca/alertes](http://vsj.ca/alertes)



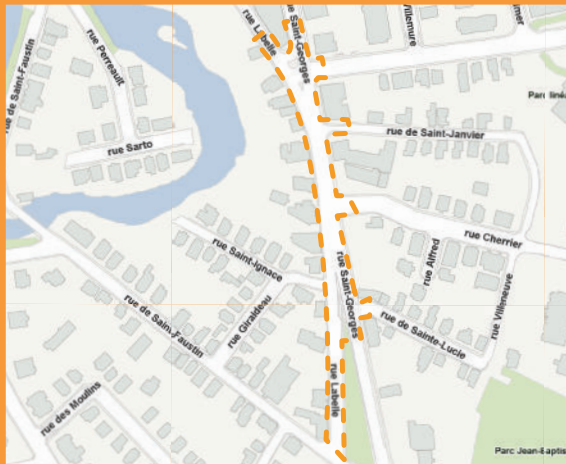
RUES SAINT-GEORGES  
ET SAINT-IGNACE

RÉFECTION  
D'INFRASTRUCTURES  
MUNICIPALES



## RÉSUMÉ DU PROJET

La Ville de Saint-Jérôme procédera à d'importants travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de chaussée, de trottoirs et d'éclairage sur les rues Saint-Georges et Saint-Ignace.



## PÉRIODE DES TRAVAUX

Les travaux de réfection commenceront à la mi-mai 2026 et devraient prendre fin vers le début du mois d'octobre 2026.

## ENTRAVES À LA CIRCULATION

Des entraves à la circulation sont à prévoir à différents endroits selon l'état d'avancement du projet et la circulation automobile sera complètement interdite dans les rues. Des chemins de détour seront proposés et l'accès piétonnier sera maintenu en tout temps.

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Le calendrier des collectes pour votre secteur sera respecté pendant les travaux.

Placez vos bacs en bordure de rue, comme à l'habitude, avant 7 h le jour de la collecte. Au besoin, l'entrepreneur les déplacera à l'extérieur du chantier pour qu'ils soient vidés. Pour les repérer plus facilement, inscrivez votre adresse sur chacun de vos bacs.

## NUISANCES



### Bruit et vibrations

- Possible du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h, ainsi que samedi et dimanche, à l'occasion (l'entrepreneur est autorisé à travailler la fin de semaine).

### Poussière

- Arrosage au besoin.

### Avis d'ébullition

- Affichettes de porte distribuées en cas d'avis d'ébullition préventive et alerte envoyée aux abonnés (abonnez-vous à vsj.ca/alertes).

### Dynamitage

- Vidéo et inspection des lieux avant de début des travaux;
- Sismographes et détecteurs de gaz carbonique.

## SURVEILLANCE DE CHANTIER

Une personne sera sur place pour surveiller le chantier pendant les travaux. N'hésitez pas à lui poser vos questions !

## REPÈRES D'ARPENTAGE



Des piquets d'arpentage seront posés à proximité de votre propriété ou sur celle-ci. Il est essentiel de ne pas les enlever ni de les déplacer, car ils fournissent des informations importantes. Ces piquets seront retirés dès la fin des travaux.

## RÉFECTION DES ENTRÉES PRIVÉES



Nous vous conseillons de n'entreprendre aucuns travaux de pavage ou d'aménagement paysager avant la fin du chantier sur votre rue. La Ville s'engage à faire la réfection du gazon, de la chaussée, du pavé uni et autres revêtements de surface endommagés lors des travaux et à remettre les lieux dans leur état initial.

Si vous avez un système d'arrosage automatique (gicleurs) situé dans l'emprise municipale, nous vous recommandons de le déplacer sur votre terrain. S'il est endommagé, les travaux de réparation seront sous votre responsabilité.

## CHANGEMENT À LA CIRCULATION

À la fin des travaux, la configuration de la rue Labelle sera modifiée de façon permanente. Actuellement à sens unique vers le sud, elle deviendra une rue à double sens. Cette transformation vise à renforcer la sécurité dans le secteur, particulièrement à proximité de l'école Saint-Jean-Baptiste. De plus, l'accès direct à la rue Labelle à partir de la rue Saint-Georges en direction sud sera supprimé. Nous vous remercions de respecter la nouvelle signalisation pour la sécurité de tous.

**INVESTISSEMENT :**  
**5,5 M\$**